

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

### Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre 2012 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h05)  
MME Pierrette Allison, conseillère (20h05)  
MM Marc Corriveau, conseiller (20h05)  
André Bourassa, conseiller (20h05)  
Yve Roux, conseiller (20h05)  
Gaétan Hinse, conseiller (20h05)  
Jocelyn De Serres, conseiller (20h05)

Les membres présents forment le quorum.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h05 par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2012-12-428

#### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2012

La conseillère, Pierrette Allison demande que soit déposé un projet de règlement concernant une régie interne afin de régler la tenue des séances.

2012-12-429

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2012

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2012 dans les délais légaux;

Suite à des discussions concernant une promesse d'achat des Plastiques Laroussi l'ajout suivant doit être faite à la résolution numéro 2012-11-402 :

«Considérant que les représentants de Plastiques Laroussi ont toujours discuté de l'achat de 27.89 hectares;

Considérant que le maire, Paul-Émile Simoneau parle maintenant de l'achat d'une superficie de 7 hectares;»

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2012 soit adopté tel que corrigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2012-12-430

#### ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Aménagements Natur'Eau-Lac	Ingénieur dossiers cours d'eau Clément Croteau et Yvan Roy	4 599.00\$
Amy Ouellette	Décoration salle paroissiale	457.50\$
Banque nationale	Congrès FQM	520.34\$
Bell Mobilité	Frais de cellulaire novembre 2012	236.15\$
Boivin Gauvin	Mousse camion pompe	600.17\$
Buropro	Papeterie bureau, aqueduc et urbanisme	664.20\$
Centre du camion Gauthier	Inspection et réparation camions	4 407.92\$

Chantale Ramsay	Frais de transport novembre 2012	167.20\$
Cherbourg	Produits d'entretien garage, OTJ et bureau	156.17\$
Coop des Bois-Francis	Réparation TV 140 et pépinière	65.31\$
Coop du Pré-Vert	Achats divers	267.99\$
Coop du Pré-Vert	Diesel	3 606.16\$
Copernic	Projet de table de concertation et gestion intégrée de l'eau du bassin versant	1 250.00\$
Corporation des officiers municipaux en bâtiment	Adhésion 2013	327.68\$
Distribution Robert Lachapelle inc.	Produit d'entretien garage	135.62\$
Électro Alarme 2000	Réparation pagette	34.49\$
Entreprise M.O	Location pelle ponceau Chemin du Hameau, poste de pompage 1 <sup>er</sup> versement déneigement	3 379.41\$
Excavations Yvon Houle et fils inc.	Rechargement rang 6 et 8	53 534.99\$
Exova	Analyse eau potable et usée	104.63\$
Florimont Charland	Frais de transport service incendie	19.20\$
Formiciel	Papeterie	124.59\$
Fortin Sécurité Médic inc.	Produits pour trousse de premiers soins	113.65\$
Garage G. Allison	Essence camion #8	222.06\$
Hydro Québec	Électricité bureau administratif, caserne et garage municipal	1 269.94\$
Hydro-Québec	Électricité lumières de rues	757.36\$
Hydro-Québec	Nouvelle lumière de rue intersection Chemin du Mont Gleason et du Hameau	165.56\$
J.E. Marchand	Entretien machineries	668.00\$
J. Marc Laroche	Réparation lumières de rues	463.36\$
Linda Ouellette	Rédaction «Rassembleur» de novembre 2012	300.00\$
LVM inc.	Service de laboratoires analyse gravière, sable et gravier	500.14\$
Marc Ouellette	Frais de cellulaire décembre 2012	30.00\$
Marie-Claude Nolet	Frais de transport formation Somum	19.20\$
Maryse Chalifoux	Remboursement couches lavables	250.00\$
Monty Coulombe	Honoraires professionnels avocat : dossier abri tempo et M. Jean-Marie De Serre	586.38\$
MG Pression	Travaux usine d'épuration	500.74\$
Multi Services	Entretien préventif unité de toit bureau administratif	229.95\$
Paul-André Baril	Frais de cellulaire décembre 2012	30.00\$
Paul-Émile Simoneau	Frais de cellulaire décembre 2012	50.00\$
Percotec inc.	Services professionnels vérification installations sanitaires Trois-Lacs	4 311.56\$
Petite caisse	Décoration salle municipale	36.14\$
Pièces d'auto Allison	Pièces camion de déneigement et pompier	308.85\$
Pompes et traitement d'eau	Pièces aqueduc	62.03\$

Bois-Francis		
Poste Canada	Rassembleur novembre 2012, achat de timbres et courrier recommandé taxes en retard	1 624.69\$
Québec Municipal	Adhésion annuelle	158.10\$
Ramonage des Cantons	Ramonage de cheminée	65.00\$
Renaud Bray	Livres bibliothèque	235.19\$
S.A.A.Q.	Immatriculation camion #1 et #2	634.60\$
Signalisation Lévis	Signalisation	818.16\$
Société de développement Durable (Gesterra)	Collecte et transport matières résiduelles novembre 2012, traitement des matières octobre 2012, journée Normand	16 180.93\$
Sogetel	Lignes téléphoniques novembre 2012	454.94\$
Ville d'Asbestos	Entente de loisirs	11.50\$
Vitrierie ML	Coupe-vent porte Cercle des Fermières	356.42\$
XÉROX	Photocopies citoyens et bureau	1 204.00\$
X Gestion	Renouvellement nom de domaine site internet	395.51\$
Salaires	Salaires novembre 2012	16 114.01\$
<b>Total</b>		<b>123 786.69\$</b>

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que les comptes présentés soient remboursés pour une somme totale de cent vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-six dollars et soixante-neuf sous. (123 786.69\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **INSPECTEUR MUNICIPAL**

**2012-12-431**

### **Soumission diesel**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2013. Les soumissions devront être déposées avant 11h le lundi 7 janvier 2013. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-432**

### **Subvention aide à l'amélioration du réseau routier municipal : 52 000\$ : approbation des travaux**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin Cantin et le rang 7, conformément aux exigences du ministère des Transports.
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le Chemin Cantin et le rang 7 dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-433**

### **Subvention aide à l'amélioration du réseau routier municipal : 16 000\$ : approbation des travaux**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rangs 6 et 8, conformément aux exigences du ministère des Transports.

- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rangs 6 et 8 dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Annulation résolution #2012-11-395 : Achat d'un «gradeur» d'Excavation Yvon Houle & Fils afin de construire une gratte pour niveler les routes**

Ce sujet est remis à une séance ultérieure.

**2012-12-434**

**Achat de 5 manteaux : conducteurs camion de déneigement : sécurité CSST**

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé par le conseiller André Bourassa et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat de 5 manteaux pour ses conducteurs de camion de déneigement afin de rendre l'opération de déneigement plus sécuritaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-435**

**Achat d'un réservoir pour le diesel : Coop Pré-Vert : 2 772.50\$ plus taxes**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat d'un réservoir pour le diesel de la Coop du Pré-Vert au montant de 2 772.50\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-12-436**

**Travaux de pavage : Construction & Pavage Portneuf : application de la pénalité sur la compacité de l'enrobé**

Considérant que suite à des travaux de pavage la Municipalité de Tingwick a fait effectuer des essais sur l'enrobé par la firme LVM;

Considérant que les analyses démontrent des non conformités;

Considérant que l'entrepreneur peut se prévaloir de son droit de recours tel que prévu à l'article 28.14.3.2 b), celui-ci peut demander la reprise d'un ou plusieurs essais de densité maximale, il peut également demander un nouveau carottage en doublant le nombre d'échantillons, soit 6;

Considérant que le droit de recours pour la compacité de l'enrobé a été effectué le 15 novembre 2012;

Considérant que suite à ce droit de recours le laboratoire LVM nous confirme le 21 novembre que la moyenne des 6 essais réalisés est de 91,0% de compacité est que la norme minimale est de 92% (réf. Au CCDG 1993);

Considérant que le laboratoire mentionne qu'une pénalité doit être appliquée à la compacité non conforme;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick applique la pénalité à Construction et Pavage Portneuf ce qui représente le paiement d'une facture de 128 149.66\$ en remplacement d'une de 146 456.74\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-437**

**Sable à déglacage : Entreprise M.O.**

Considérant que le contrat pour l'approvisionnement en sable à déglacage a été octroyé à La Sablière de Warwick;

Considérant qu'après des essais de conformité La Sablière de Warwick nous mentionne qu'elle ne peut fournir le sable à déglacage tel que spécifié au devis;

Considérant qu'Entreprise M.O. était le 2<sup>e</sup> plus bas soumissionnaire, la municipalité a effectué des essais sur son sable;

Considérant qu'Entreprise M.O. ne peut fournir le sable à déglacage tel que spécifié au devis;

Considérant que les normes du MTQ sont différentes des normes demandées par la municipalité;

Considérant que ce contrat en est un de 25 000\$ et moins et peut être octroyé de gré à gré;

Considérant qu'Entreprise M.O. est une entreprise de Tingwick qui embauche des gens de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne le contrat d'approvisionnement de sable à déglacage pour la saison hivernale 2012-2013 à Entreprise M.O. au montant de 9.10\$ la tonne métrique plus les taxes applicables et de résilier le contrat avec La Sablière de Warwick Itée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2012-12-438**

#### **Avis de motion : Règlement #2012-333 modifiant le règlement de zonage #2010-311 ajoutant l'usage «Parcs, espaces verts» dans la zone REC-1**

Le conseiller, Marc Corriveau donne avis de motion qu'à une séance ultérieure du conseil, un règlement sera présenté pour adoption.

Ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- ✓ d'ajouter l'usage de «Parcs, espaces verts» dans la zone REC-1;

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-439**

#### **Résolution adoptant le premier projet du règlement #2012-333 modifiant le règlement de zonage #2010-311 ajoutant l'usage «Parc, espaces verts» dans la zone REC-1 et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu d'adopter le projet du règlement #2012-333.

Le présent projet de règlement #2012-333 aura pour objet de modifier le règlement de zonage afin :

- ✓ d'ajouter l'usage de «Parcs, espaces vert» dans la zone REC-1;

Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 7 janvier 2012, à 19h, à l'Hôtel-de-Ville. Lors de cette assemblée de consultation, le conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-440**

#### **Demande CPTAQ : Station du Mont-Gleason : approvisionnement en eau**

Considérant que les lots visés sont le P-147 et le P-149;

Considérant que la Station du Mont-Gleason inc. désire améliorer son système d'enneigement;

Considérant que les bassins existants ne suffisent plus à la station qui désire puiser un certain volume d'eau à la rivière des Pins pour compléter ses besoins;

Considérant que celle-ci devra traverser le Chemin du Mont-Gleason;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la présente demande :

- ✓ Celle-ci est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick;
- ✓ Cette demande ne cause aucun préjudice à l'agriculture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-441**

**Vente de la maison sise au 1272, Chemin Craig**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a effectué l'achat du lot P-506 de Madame Madeleine Chassé;

Considérant que cet achat a été effectué pour développer une zone industrielle et commerciale et que la résidence devra être vendue et déplacée;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau il est résolu que la Municipalité de Tingwick vende la maison sise au 1272, Chemin Craig au plus offrant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-442**

**Annulation constat d'infraction #00081**

Considérant que le constat d'infraction #00081 concernant une infraction au règlement de zonage a été émis;

Considérant que le libellé du constat n'est pas sur le bon formulaire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres il est résolu que le constat d'infraction #00081 soit annulé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-443**

**Offre du 99.3 FM : vœux de Noël**

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre du 99.3 FM pour la diffusion de 10 messages de 30 secondes afin d'offrir nos vœux de Noël pour la somme de 150\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-12-444**

**Achat d'un camion Ford Ranger 2011**

Considérant que le camion #8 a beaucoup de kilométrages à son compteur;

Considérant que Garage G. Allison offre à la Municipalité de Tingwick une camionnette accidentée de marque Ford de l'année 2011 pour un prix approximatif de 14 000\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick achète la camionnette 2011 qui sera payable en janvier 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Nomination du responsable de l'application du règlement G-100 : inspecteur en bâtiment et municipal**  
**La résolution numéro 2012-12-445**

Considérant que le règlement G-100 a été adopté le 8 août 2011 et est entré en vigueur le 6 septembre 2011;

Considérant que l'article 9 du règlement G-100 mentionne que l'expression «responsable de l'application du présent règlement» désigne tout membre de la Sûreté du Québec, tout agent de la paix ainsi que tout officier ou employé municipal désigné par résolution du conseil aux fins de l'application de tout ou partie du présent règlement;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick nomme l'inspecteur en bâtiment et/ou l'inspecteur municipal pour l'application du règlement G-100 en vigueur sur son territoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec : Qualité de l'air extérieur : Campagne pour le remplacement des vieux poêles à bois et réglementation municipale sur le chauffage au bois;
- ✓ École Saint-Cœur-de-Marie et Cascatelle : les deux premières écoles primaires du Québec à recevoir officiellement le sceau *Ici, on recycle!* de Recyc-Québec;
- ✓ Jeunesse, J'écoute : remerciement suite à l'aide financière accordée;
- ✓ Régie inter municipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs : campagne de promotion pour le projet «À la rescousse de notre lac!»;
- ✓ Comité du Calendrier et du Parcours Historique : remerciement suite à l'appui de la municipalité à la demande de subvention pour le parcours historique.

**2012-12-446**

**Félicitations écoles Saint-Cœur-de-Marie et Cascatelle**

Considérant que le 29 novembre dernier les élèves des écoles Saint-Cœur-de-Marie de Tingwick et Cascatelle de Kingsey Falls ont été les premières écoles primaires au Québec à recevoir officiellement le sceau *Ici, on recycle!* programme de Recyc-Québec;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick félicite les élèves des deux écoles pour leur prix obtenu.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Périodes de questions.**

**Le maire Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.**

À la dernière séance du conseil une demande avait été faite à l'effet de connaître les coûts des honoraires d'avocat pour l'année 2011 et pour l'année 2012. Le maire, Paul-Émile Simoneau indique que les coûts 2011 étaient de 48 330.97\$ et pour l'année 2012 ils sont de 28 098.04\$ (jusqu'au 30 novembre 2012).

Aucune question n'est posée la séance se poursuit.

**ADMINISTRATION**

**2012-12-447**

**Signature contrat ou entente salariale des employés**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan

Hinse et résolu que les ententes salariales des employés pour l'année 2013 soient signées par le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale, Chantale Ramsay. Pour l'entente salariale de la directrice générale les signataires seront le maire et le maire suppléant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Dernière semaine de vacances de la directrice générale remise en 2013  
La résolution numéro 2012-12-448**

Considérant que le poste d'adjointe administrative n'est pas comblée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la dernière semaine de vacances pour l'année 2012 de la directrice générale soit remise en 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-449**

**Facturation service de garde à la semaine**

Considérant que certains utilisateurs du service de garde paient les frais au mois et d'autres à la semaine;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer la méthode de paiement;

Considérant qu'après information auprès de d'autres services de garde ceux-ci demandent un paiement à la semaine;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande le paiement de son service de garde à la semaine des intérêts selon le taux en vigueur à la municipalité seront chargés après le délai d'une semaine.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-450**

**Embauche Autobus Charland : transport Mont-Gleason : escouade Gleason**

Sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que les services d'Autobus Charland soient retenus pour le transport des 6 soirs de l'Escouade Gleason à la Station du Mont-Gleason en janvier et février 2013.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-12-451**

**Approbation horaire patinoire**

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu que l'horaire de la patinoire suivante soit approuvée pour la saison hivernale 2012-2013 :

Lundi au vendredi  
de 18h à 19h (patin libre)  
de 19h à 21h (hockey)

Samedi  
de midi à 13h30 (patin libre)  
de 13h30 à 16h (hockey)  
de 18h à 19h (patin libre)  
de 19h à 22h (hockey)

Dimanche  
de midi à 13h30 (patin)  
de 13h30 à 16h (hockey)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Approbation des séances pour l'année  
La résolution numéro 2012-12-452**

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa et résolu

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2013.

Ces séances débuteront à 20h.

**Janvier** : lundi le 14 janvier

**Février** : lundi le 4 février

**Mars** : lundi le 4 mars

**Avril** : mardi le 2 avril

**Mai** : lundi le 6 mai

**Juin** : lundi le 3 juin

**Juillet** : mardi le 2 juillet

**Août** : lundi 5 août

**Septembre** : mardi le 3 septembre

**Octobre** : lundi le 7 octobre

**Novembre** : lundi le 4 novembre

**Décembre** : lundi le 2 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-453**

**Camp Effet Papillon : 15 et 16 novembre 2012 : local gratuit**

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick offre la salle gratuitement pour le camp Effet Papillon qui s'est tenu les 15 et 16 novembre derniers.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-454**

**Comité d'embellissement : 500\$ pour les décorations de Noël**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu qu'un montant de 500\$ soit octroyé au Comité d'embellissement pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-12-455**

**Entente avec la Ville de Warwick : paiement d'une partie des coûts par les utilisateurs**

Considérant que l'entente avec la Ville de Warwick concernant les loisirs passe d'approximativement 8 000\$ en 2012 à 25 000\$ en 2013;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick rembourse le même montant que pour l'année 2012 et que l'utilisateur paie la différence.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-456**

**Nomination du conseil provisoire pour le projet de garderie : Paul-Émile Simoneau, maire, Pierrette Allison, conseillère et Chantale Ramsay, directrice générale**

Considérant que la Municipalité de Tingwick est partenaire avec le Centre de la petite enfance la Forêt enchantée pour la réalisation d'un projet de création de 29 places subventionnées à Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par Jocelyn De Serres et résolu que le comité provisoire soit composé du maire, Paul-Émile Simoneau, de la conseillère, Pierrette Allison et de la directrice générale, Chantale Ramsay.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2012-12-457**

**Annulation de la facture #2012-10-15 de la Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick**

Considérant que le service de sécurité incendie de Tingwick a dû intervenir pour assurer la vie d'une personne sur le Chemin des Lacs secteur St-Rémi-de-Tingwick le 28 avril 2011 lors d'une inondation;

Considérant que la facture de desserte a été transmise à la Ville d'Asbestos étant donné que ce sont eux qui desservent ce secteur de St-Rémi-de-Tingwick;

Considérant que la Ville d'Asbestos refuse de rembourser à la municipalité de Tingwick la somme de 977.50\$ pour service rendu étant donné que leur service lors d'inondations ne sont pas couvertes par leur entente avec St-Rémi-de-Tingwick;

Considérant que la facture fut retransmise à la Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick pour remboursement;

Considérant que dans sa résolution numéro 2012-11-233 la Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick refuse de rembourser les frais encourus par la Municipalité de Tingwick pour les raisons suivantes :

- ✓ Le service des interventions concernant les inondations n'est pas inclus dans l'entente avec Tingwick;
- ✓ La route Chemin des Lacs appartient et est sous la responsabilité du ministère des Transports;
- ✓ Cette route dessert trois territoires : la municipalité de Tingwick, la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick et la Ville de Danville.

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la facture soit annulée mais de mentionner à la Municipalité de St-Rémi-de-Tingwick :

- ✓ Que lors de l'appel de la centrale d'urgence 9-1-1 une personne était en danger;
- ✓ Que lorsqu'il y a accident sur nos routes la municipalité qui est sur son territoire est responsable;
- ✓ Que le service de sécurité incendie de Tingwick doit répondre à toute appel mais s'il n'est pas sur son territoire pour la sécurité de tous les gens;
- ✓ Que si la Municipalité de Tingwick doit intervenir sur le territoire de Saint-Rémi-de-Tingwick pour la sécurité des gens lors d'une inondation une facture sera transmise à la municipalité pour service rendu et que si la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick ne veut pas que Tingwick se déplace elle doit en avertir la centrale d'appel Cauca afin de leur mentionner qui elle doit rejoindre dans de tel cas.

Le conseiller, Yve Roux mentionne sa dissidence à l'annulation de la facture.

Adoptée à la majorité des conseillers.

**2012-12-458**

**Annonce sur Les Pacs : camion citerne**

Considérant que la livraison du camion citerne neuf doit s'effectuer en décembre 2012;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu qu'une annonce soit faite sur Les PACS afin de vendre le camion citerne usagé.

Adoptée à l'unanimité des conseiller présents.

**2012-12-459**

**Entente avec Québec internet : suivi de la médiation avec Gabsky Communication**

Considérant que le 14 novembre dernier les représentants de la Municipalité de Tingwick les conseillers Gaétan Hinse et Jocelyn De Serres et la directrice générale, Chantale Ramsay ont assisté à une médiation avec les représentants de Gabsky Communication;

Considérant qu'après discussion les parties en sont venus à une entente qui n'aura aucun effet pécunier pour la Municipalité de Tingwick et que la compagnie Québec internet offrira un service très avantageux pour le territoire de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de signer ladite entente et que la directrice générale, Chantale Ramsay, soit autorisée aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DES DOSSIERS**

**Le conseiller, Gaétan Hinse**, donne un compte-rendu de sa réunion de Rouli-Bus.

**La conseillère, Pierrette Allison**, mentionne que le programme MADA sera déposé le 18 décembre prochain, donne un compte-rendu du travail effectué par le comité d'embellissement pour les décorations de Noël dans le village, donne un compte rendu de la conférence de presse du Comité inter municipal de la régie des Trois-Lacs et demande au maire, Paul-Émile Simoneau pourquoi Tingwick lit encore une prière avant le début de la séance?

**Le conseiller, Marc Corriveau** demande un compte-rendu du dragage du lac des Trois-Lacs.

**Le conseiller, André Bourassa** mentionne que la loi ne permet pas la prière lors des séances publiques.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.**

Des citoyens posent des questions sur les sujets suivants : la représentativité de la Municipalité de Tingwick lors du jour du Souvenir à Victoriaville, projet de garderie versus comité de planification stratégique, subvention promis par le comité de développement économique de Tingwick au Marché des gourmands, médiation Gabsky Communication et vente de la résidence du 1272, Chemin Craig.

**2012-12-460**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la présente séance soit levée. (21h30)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay, g.m.a.**  
**Directrice générale**  
**Secrétaire-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Paul-Émile Simoneau**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu’il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2012-12-430, 2012-12-431, 2012-12-434, 2012-12-435, 2012-12-436, 2012-12-437, 2012-12-441, 2012-12-442, 2012-12-443, 2012-12-444, 2012-12-447, 2012-12-450, 2012-12-453, 2012-12-454, 2012-12-455, 2012-12-457, 2012-12-458 et 2012-12-459.**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay, g.m.a.**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

**Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Paul-Émile Simoneau, maire**

%%